

Le permis de conduire à 21 ans!

En voyant ça j'irais même jusqu'à dire : moins d'ados connes au volant!

Mais ça serait discriminatoire...

Pour quand le permis de conduire à partir de 21 ans?

Le blogueur m'a demandé :

Et tu fais quoi des collégiens des régions qui ont besoin de l'automobile pour voyager à leur CÉGEP?

J'ai répondu :

des tas de jeunes sans voitures, il y aura alors beaucoup de demandes pour des autobus!

J'ai remarqué que mon commentaire a beaucoup fait réagir de jeunes conducteurs sur le blogue. C'est normal, et je n'ai pas voulu en rajouter. Par contre, je réitère mon opinion ici à ce sujet malgré le fait que je sais que certains jeunes sont très responsables. Mais, malheureusement, je ne crois pas que c'est la majorité. Et même si ce l'était, la minorité restante représente pour moi une bombe à laquelle je n'ai pas le goût de me frotter, même de loin.

Si je puis me référer à mon expérience personnelle, la conduite dangereuse que j'ai pu voir depuis le peu de temps que je conduis était exclusivement le fait de jeunes conducteurs. Pour ce qui est de la distraction, il n'y a pas d'âges...

Je m'excuse, mais j'ai de la difficulté à croire que le sens de la responsabilité soit bien développé à 16 ans quand ce sont tes parents qui s'occupent encore de te faire à souper, de te loger, etc.

Pourquoi 21 ans? Parce que normalement, ou plutôt, généralement, c'est aux alentours de 18 ans qu'un jeune part de la maison, ce qui donne trois ans de plus pour expérimenter la vie adulte et s'imprégner de la responsabilité qui vient avec.

Le permis de conduire devrait être un cadeau de graduation, pas un droit à prendre à la légère.

Je sais que c'est désolant pour les jeunes qui sont extrêmement responsables, mais, comme on dit, on ne fait pas d'omelettes sans casser des oeufs!

- [← Ce serait quoi, une Nouvelle Société?](#)
- [C + I + G +\(X – M\), vous vous souvenez ? →](#)

Vous pourrez aussi aimer



[La vieille dame xénophobe](#)

[20 juillet 2014 1](#)

Pour que l'anarchie soit un plat digeste

26 août 2009 95

L'Arcade de feu, ce groupe étranger

5 août 2010 28

154 pensées sur "Le permis de conduire à 21 ans!"

- Ping : [Le permis de conduire à 21 ans! « Renart L'éveillé / Carnet résistant](#)



Manx

19 août 2009 à 15 03 23 08238

Permalink

Je dois avouer que pour moi aussi, je suis contre cette idée du 21 ans pour le permis. Je regarde le nombre de jeunes qui prennent leur permis dès qu'ils le peuvent parce qu'ils en ont besoin. Pour un jeune habitant en régions, l'automobile, c'est la mobilité; c'est ce qui nous mène au boulot, au collège, à l'université et qui fait que l'on n'est plus dépendant de papa/maman et de leur auto.

Les jeunes sont responsables de plus d'accidents, non pas parce qu'ils sont irresponsables, parce qu'ils textent, parce qu'ils boivent au volant (les conséquences de ces actes leur sont bien connues), mais bien parce qu'ils ont peu d'expérience en conduite. Dans n'importe quel domaine, les gens qui ont tendance à faire le plus d'erreurs sont les gens les moins expérimentés.

Pour s'assurer de combattre les sources de distraction lors de la conduite, on a classé les jeunes dans une catégorie inférieure de conducteurs, parce qu'ils sont sujets à plus de règlements (tolérance zéro, permis probatoire, etc.) Par contre, ces règles sont là pour leur permettre d'avoir un permis plus tôt, de réclamer leur mobilité et d'apprendre à devenir de meilleurs conducteurs.

D'ailleurs, la présence de 3 adolescents de 17 ans sur le rang 9 de Saint-Barthélemy ne justifiera pas la présence d'un arrêt d'autobus, à moins qu'il ne passe qu'une fois par heure, et ce à quelques kilomètres de leur maison. S'il y avait des alternatives viables de transport en commun, on pourrait considérer de donner le permis plus tard, mais sérieusement, je ne vois pas comment cela peut être fait. Le mieux est encore de donner des restrictions sur le permis lorsque l'on vient de l'obtenir et de maintenir cette nécessaire « tolérance zéro », quitte à faire des jeunes des conducteurs avec moins de liberté que les autres conducteurs.

Répondre



ND

19 août 2009 à 15 03 23 08238

Permalink

Plus simple et moins « discriminatoire » : on installe des cinémomètres partout. Problèmes réglés.

L'idée, c'est que la conduite dangereuse est liée avec le fait que les conséquences sont intangibles. La majorité des jeunes ont pas mal moins d'argent que la majorité des gens qui ont une conduite responsable... En garantissant systématiquement que le twit recevra une contravention à la minute où il fera le con, du coup, il y pensera... parce qu'on pense aux conséquences immédiates, à 16 ans, pas aux possibilités de conséquences à long terme.

Du coup, on élimine aussi les « vieux » qui conduisent en malades, et on encourage une culture plus respectueuse sur les routes... parce qu'on respecte plus la possibilité de contravention que la possibilité de frapper une autre voiture, en général.

Et hop, éliminons le fossé intergénérationnel, traitons tout le monde égal, et conduisons TOUS prudemment...

[Répondre](#)



[David Gendron](#)

19 août 2009 à 15 03 59 08598

[Permalink](#)

Si tu es cohérent, tu es donc pour la majorité à 21 ans, le vote à 21 ans, l'alcool à 21 ans, le statut criminel d'adulte à 21 ans, la cigarette à 21 ans, l'école obligatoire jusqu'à 21 ans et la loterie à 21 ans!

Sauf peut-être pour le statut criminel d'adulte, je ne veux pas vivre dans une société aussi sur-protectrice et liberticide.

On est loin d'un plan réaliste vers l'anarchie!

Renart Tartineau, sors de ce corps!

[Répondre](#)



[David Gendron](#)

19 août 2009 à 16 04 02 08028

[Permalink](#)

« des tas de jeunes sans voitures, il y aura alors beaucoup de demandes pour des autobus! »

Ah oui, et il y a beaucoup d'autobus à Matane et à Gaspé, hein? Maudit discours irréaliste des éco-fascistes!

La conduite automobile doit aller de pair avec la COMPÉTENCE, par avec l'âge.

C'est Jean-Marie De Koninck, le nouveau suppôt du Leviathan concernant l'insécurité routière, qui serait fier de toi!

[Répondre](#)

un gars

19 août 2009 à 18 06 12 08128

[Permalink](#)

Moi j'aime situer ce débat au niveau de la sécurité routière. Cibler les jeunes semble pertinent au niveau statistique. Mais une approche plus large que ce morcellement me semblerait intéressante.

Jeudi prochain on parlera des vieux qui conduisent, ensuite des viaducs qui s'écroulent et ensuite encore de l'état de routes. Ou encore, on en a pas parlé mais la façon de signaler les travaux faites en été est responsable d'au moins un mort. Le neveu de ma voisine et surement de quelques autres incidents.

Tout ce qui touche la route devrait être analysé d'une façon globale avant d'avancer des solutions à la pièce sans lien.

Mais la sécurité ne sera jamais totale. Avancer à 90 km/hr ou à 120 n'est pas normal, et peu importe ce que l'on fait, il y aura toujours des heurts.

Il y a le jugement humain, la dimension mécanique, le réseau routier, les lois de la physique et bien d'autres facteurs dont je n'oserais prétendre être en mesure de contrôler.

C'est un gros foutoir ce truc, et l'âge n'est qu'un facteurs parmi d'autres.

Moi je vois l'avantage à voir large et tout englober, ou du moins le plus possible avant d'opter pour des pistes de solutions aussi restrictives dans leurs intentions et aussi dans leur capacité de cerner les problèmes.

Répondre

Gébé

19 août 2009 à 18 06 59 08598

Permalink

Soyez réalistes. Aucun politicien ne proposera sérieusement une loi qui ferait perdre des milliards à l'industrie automobile.

Vous imaginez la perte de ventes si tous les jeunes en bas de 21 ans ne peuvent plus conduire ?

Dans cette vidéo le tueur est le cellulaire. Le permis devrait être retiré pour 3 mois si pris à utiliser un cellulaire en conduisant. Pas d'amendes, car les riches s'en moquent.

Répondre



Julien Niquet

19 août 2009 à 19 07 16 08168

Permalink

Comme je l'ai déjà dit dans ce billet (<http://www.centpapiers.com/décrochage-scolaire-et-si-la-solution-etait-simple/6069/>), en plus de diminuer le décrochage scolaire, obliger les jeunes à obtenir un diplôme d'études secondaires ou un DEP pour pouvoir obtenir un permis de conduire permanent nous assurerait des conducteurs plus éduqués/intelligents sur les routes du Québec.

Probablement que cela aurait comme effet de diminuer le nombre d'accidents.

Répondre



Gaëtan Pelletier

19 août 2009 à 20 08 56 08568

Permalink

Julien,

Votre lien ne semble pas fonctionner... J'ai une grande curiosité au sujet du décrochage...

Répondre

• Sylvain

19 août 2009 à 21 09 17 08178

Permalink

On voit ce que ça donne avec l'alcool aux EU...

Je suis d'accord avec le principe de Julien (pas avec sa proposition d'application par contre), c'est de l'éducation que ça prend, pas de l'interdiction.

Répondre

• Gradlon

19 août 2009 à 22 10 24 08248

Permalink

Sans être crédule et croire que cela réglerait le problème, je me demande, s'il y avait moins de ces adultes de plus de 25 ans qui s'octroient unilatéralement l'autorisation d'enfreindre le code de la sécurité routière, déchargeant sur les autres conducteurs la responsabilité de leur propre sécurité, y aurait-il moins de jeunes fous du volant?

Simple question, mais un seul mauvais exemple chez les adultes suffit pour que nombre de jeunes l'imitent. Or, sur les routes du Québec, nous sommes plutôt généreux en guise de mauvais exemples !

Répondre



• Julien Niquet

19 août 2009 à 22 10 29 08298

Permalink

Peut-être que celui-ci fonctionnera...

<http://www.centpapiers.com/decrochage-scolaire-et-si-la-solution-etait-simple/6069/>

Répondre



• Gaëtan Pelletier

19 août 2009 à 22 10 53 08538

Permalink

Merci Julien,

Il fonctionne...

Répondre

• Franc

20 août 2009 à 1 01 50 08508

[Permalink](#)

L'âge et une manière de catégorisé

Hé bien

A d'accord ces se genre de catégorisations dont il voulais me parler .

Très franchement je ne crois pas que cela règle le problème des accidents sur les routes du Québec , mais pousse plusieurs réfractaires à enfreindre le règlement.

[Répondre](#)



[lutopium](#)

20 août 2009 à 6 06 49 08498

[Permalink](#)

On voit bien ce que l'hyper-consommation peut provoquer. L'utilisation effrénée des appareils cellulaires, l'attrait éternel vers les voitures performantes...

Pour régler le problème, les téléphones cellulaires (iPhone et Blackberry inclus) ne devraient pas fonctionner s'ils se déplacent à plus de 10 km/h. La publicité des automobiles devrait être plus sobre et arrêter d'attirer les hommes vers des voitures performantes. Et pourquoi ne pas bloquer les accélérateurs des voitures à un maximum de 100 km/h?

[Répondre](#)

Aimé Laliberté

20 août 2009 à 8 08 32 08328

[Permalink](#)

Renart,

Je ne sais pas pourquoi tu milites pour restreindre arbitrairement la liberté individuelle des autres.

Tu crois que c'est la façon de te protéger, en voulant priver toute une catégorie de personnes de leur droit de se déplacer parce que tu trouves que certains jeunes sont écervelés au volant.

Ce que tu proposes, c'est du profilage en fonction de l'âge.

Moi j'ai peur des pouilleux qui ne se font pas la barbe et je crois qu'il faudrait un couvre-feu pour qu'ils ne puissent sortir après 20 h.

Que penses-tu de ma proposition?

[Répondre](#)

Fern

20 août 2009 à 9 09 30 08308

[Permalink](#)

Peut-être le permis à 18 ans, mais pas à 21 ans.

Il n'y a pas seulement les jeunes de moins de 21 ans qui causent des accidents, aussi de 21 ans à 45 ans et même plus.

[Répondre](#)

Alexis

20 août 2009 à 10 10 07 08078

[Permalink](#)

Quelle idée ridicule! Si tu donnes de moins en moins de responsabilité aux jeunes à 18 ans, ils matureront plus tard et feront leurs conneries plus tard.

Ceci a été prouvé aux États-Unis quand ils ont changé leur âge pour boir légalement à 21 ans. Ca a donné un paque de jeunes de 21 ans moins mature qui savent pas boire responsablement à 21 ans.

Si tu veux vraiment allé avec les statistiques en plus, les hommes devraient obtenir leur permis beaucoup plus tard que les femmes.

[Répondre](#)



[renartleveille](#)

20 août 2009 à 13 01 23 08238

[Permalink](#)

Manx,

« bien parce qu'ils ont peu d'expérience en conduite. »

pourtant, j'ai mon permis depuis moins de deux ans et j'ai l'impression de mieux conduire que bien des gens qui en ont des années d'expérience.

L'expérience n'est qu'une donnée parmi tant d'autres. Une bonne technique et une conscience aiguë du danger peuvent très bien pallier un manque d'expérience.

ND,

c'est bien l'idée des cinémomètres, mais je ne crois pas que ce soit la panacée. Il y a bien de la conduite dangereuse qui se passe en dedans des limites de vitesse.

David Gendron,

« Renart Tartineau, sors de ce corps! »

bon bon bon, les insultes maintenant...

Il doit bien y avoir un élément de mon billet qui t'a piqué personnellement pour que tu te laisses aller à ce point. Lequel?

Un gars,

si l'âge n'est pas un problème, alors on donne le permis à quiconque est capable de passer les tests? On pourrait alors se retrouver avec des enfants sur la route...

Julien Niquet,

c'est une avenue intéressante. J'avais le chiffre de 21 ans dans une optique de marchandage, mais je me contenterais bien d'un « aux alentours de 18 ans », surtout si ce sont des jeunes assez sérieux pour terminer leurs études.

Sylvain,

je suis d'accord pour l'éducation, mais cela a ses limites. Mais je n'ai rien contre l'interdiction, si c'est justifié. Quand on a décidé que le minimum pour un permis serait 16 ans, à ce que je sache, le parc automobile n'était pas ce qu'il est aujourd'hui. Nous sommes dans une autre réalité et je crois qu'il faudrait bien rediscuter cette vieille règle. Et je suis bien content puisque c'est ce qu'on fait.

Gradlon,

c'est aussi un problème. Mais qui est le mouton dans l'histoire?

Quand on sait que seuls les Québécois font des stops « à l'américaine » dans le monde, je ne peux que te donner raison!

Lutopium,

tu ne feras pas plaisir à David Gendron avec tes idées!

Aimé,

ton propos tombe bien, puisque je me propose justement d'interdire le permis de conduire aux vieux comme toi qui font preuve d'inintelligence sur les blogues...

À suivre au prochain billet!

Alexis,

il y a un monde entre le dossier du permis de conduire et celui de l'alcool. Un petit travail de logique serait requis avant de ridiculiser les idées des autres...

[Répondre](#)

•
Aimé Laliberté

20 août 2009 à 14 02 35 08358

[Permalink](#)

Renart,

J'essaie d'être poli, mais franchement tu es un crétin, et la stupidité n'a pas d'âge.

Va donc vivre en Chine communiste. Tu seras bien servi.

[Répondre](#)



[renartleveille](#)

20 août 2009 à 14 02 51 08518

[Permalink](#)

Aimé,

dans ton cas, c'est malheureux, mais vieillesse et sagesse ne vont vraiment pas de pair.

Il n'est jamais trop tard pour un retour aux études!

[Répondre](#)

Aimé Laliberté

20 août 2009 à 15 03 09 08098

[Permalink](#)

Renart,

Tu es un ignare.

Pour faire des lois, il faut respecter certaines règles. Les lois qui visent un groupe particulier de personnes comme les noirs, les jeunes, les vieux, les femmes, les hommes et qui créent des catégories différentes de citoyens sont discriminatoires et, en général, sont inconstitutionnelles pour ce motif.

Je doute que tu ais considéré cet aspect de ta proposition, qui par ailleurs, dégage une forte odeur d'intolérance.

De toute façon, tu montres bien tes couleurs et je suis certain que les autres voient bien de quel côté de la clôture tu es assis.

[Répondre](#)



[renartleveille](#)

20 août 2009 à 15 03 22 08228

[Permalink](#)

Aimé,

alors les lois sont immuables?

Je sens que ça va chauffer dans ton cerveau mou!

[Répondre](#)

Aimé Laliberté

20 août 2009 à 15 03 57 08578

[Permalink](#)

Renart,

Le droit de se déplacer en toute liberté sur les routes publiques existe depuis la Magna Carta et fait partie des principes juridiques du Canada, notamment par l'entremise de la Common Law.

Ce qui nous distingue d'une dictature, c'est justement que certains droits individuels sont protégés par certains principes, effectivement immuables, qui font partie de notre système juridique.

La raison pour laquelle ces principes sont immuables, c'est qu'ils sont fondés sur les lois de la nature et que toute tentative pour les abolir est contre nature, et donc fortement combattue.

Prenons le droit de se déplacer sur les chemins publics, par exemple. Il est normal et conforme aux lois de la nature qu'un homme ou une femme veuille se déplacer librement sur les chemins publics, comme bon lui semble, sans intervention d'un tiers ou de l'État.

Ce droit est reconnu depuis toujours en Common Law, y compris au Canada.

Tu te dis prêt à sacrifier les droits individuels de plusieurs, pour satisfaire ton propre sentiment d'insécurité. Tu n'es pas le seul, plusieurs personnes raisonnent de cette façon.

Pour avoir un semblant de cohérence et d'apparence de justice, les lois doivent respecter certains principes. On ne peut légiférer au cas pour cas, pour accommoder les moindres caprices de chacun.

Malheureusement, le système d'éducation étant ce qu'il est, la plupart des gens, comme toi Renart, sont des illétrés juridiques, qui comprennent finalement très peu la loi.

Ceux qui désirent en connaître plus sur le droit de se déplacer librement en vertu de la common law, voici un article :

<http://driving.justincredible.me/>

[Répondre](#)

• [Simon Lefebvre](#)

20 août 2009 à 22 10 23 08238

[Permalink](#)

Ouf! Quelle discussion pour un sujet aussi simple!!!

Quiconque de sensé et de mature comprend qu'il serait bon pour notre société (côté natalité) de mettre le permis de conduire à 21 ans.

La plupart du temps, les gens qui ne sont pas chauds à cette idée sont soit près de cet âge, ou encore, ils ne sont qu'en opposition avec le fait que Babylone fait la loi, comme avec le tabac hors des restos et des bars.

Bientôt, plus le droit de fumer dans les autos?

Tant mieux et tant pis.

Tant mieux pour la santé de nos enfants et de leurs parents. Le tabac qu'ils vendent est un poison incroyablement dangereux...

Tant pis pour la liberté des gens. Après tout, la liberté de s'auto-détruire n'est pas une liberté qui est vraiment créatrice pour l'humain...

[Répondre](#)

- [Simon Lefebvre](#)

20 août 2009 à 22 10 26 08268

[Permalink](#)

Après réflexion, je me reprend:

Quiconque de sensé et de mature comprend qu'il serait bon pour notre société (côté natalité) de mettre le permis de conduire à 18 ans.

Perso, je le mettrais à 21, mais 18, ce serait franchement le minimum.